

Zeitschrift: Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 24 (1967)

Heft: 4

Rubrik: Troisième Journée romande de marche

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

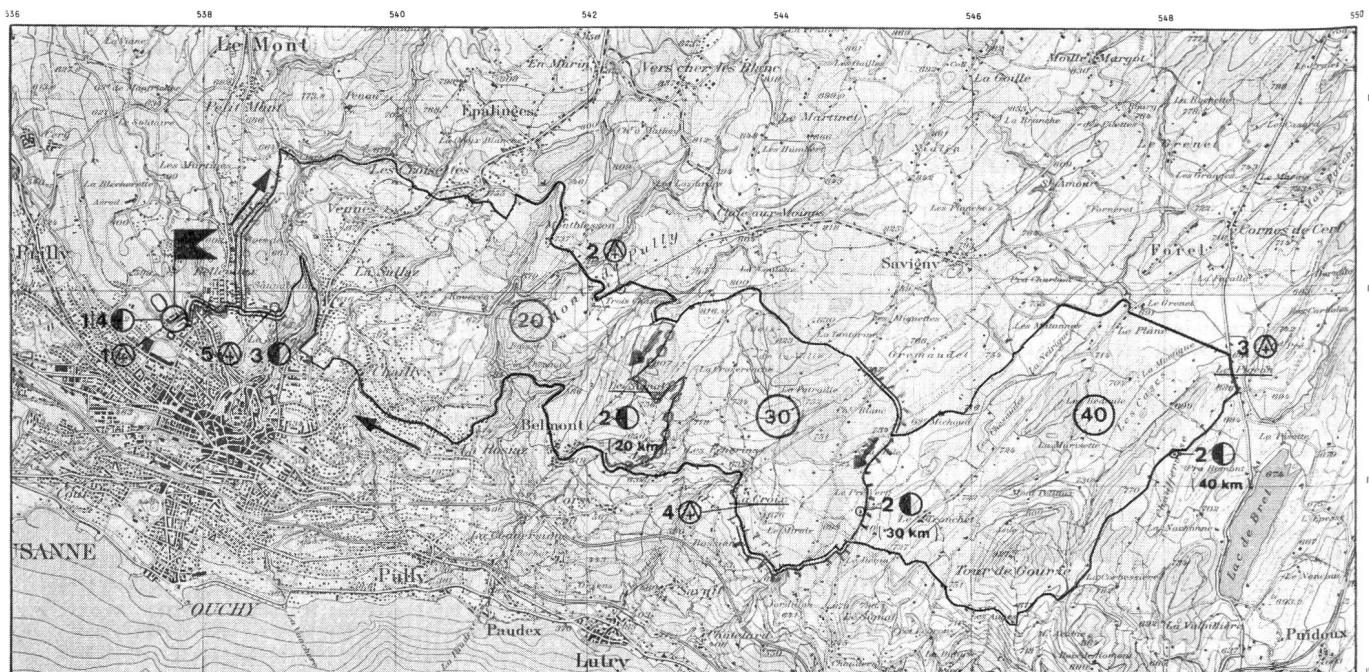
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

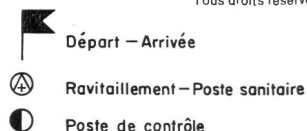
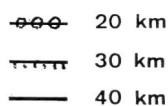
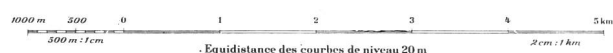
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Troisième Journée romande de marche



Service topographique fédéral 1965

Tous droits réservés



Reproduction autorisée par le Service top.féd.

La Journée romande de marche devient une heureuse tradition; nous nous en réjouissons, car il manquait vraiment en Suisse romande une manifestation d'un tel caractère et d'une telle ampleur.

La troisième Journée romande de marche, à laquelle nous vous convions, se déroulera dans le même cadre et dans la même atmosphère. Elle réunira de nouveau des civils et des militaires, des hommes et des femmes, des jeunes et des moins jeunes, tous animés d'un même idéal.

Notre désir est de vous voir nombreux le 7 mai prochain à Lausanne où nous nous préparons à vous accueillir sachant que vous serez contents de vous retrouver en toute amitié et camaraderie.

Lausanne, mars 1967.

Etat-major de la division mécanisée 1.

Les 20 et 21 mai 1967 auront lieu à Berne les Journées suisses de marche. Pour tous renseignements s'adresser au: Comité d'organisation des Journées suisses de marche, case postale 88, 3000 Berne 7.

Extrait du règlement de la Journée romande de marche du 7 mai 1967

1. Généralités

1.1. La Journée romande de marche a pour but de développer l'esprit de camaraderie et de maintenir l'aptitude à la marche en groupe.

1.2. La marche est ouverte aux groupes de personnes des deux sexes. Elle comprend une catégorie militaire et une catégorie civile. Les groupes de marche sont de 3 participants au minimum, de 21 au maximum, dont un chef. Les groupements se fractionnent dans ces normes.

1.3. Les parcours — qui tous partent de la caserne de Lausanne et y aboutissent — sont jalonnés. Ils doivent être couverts dans des temps imposés. Le pas de gymnastique est interdit. Aucun classement n'est établi.

2. Conditions de marche

2.1. Les participants peuvent s'inscrire pour l'un des parcours suivants:

| Distances | Temps imposés | Départs |
|-----------|---|----------------|
| 40 km. | entre 6 et 10 heures | de 0600 à 0900 |
| 30 km. | entre 5 et 8 heures | de 0700 à 1000 |
| 20 km. | entre 3 ¹ / ₂ et 6 heures | de 0830 à 1100 |

2.2. Les groupes comprenant des enfants et des adolescents âgés de moins de 16 ans ne peuvent s'inscrire que pour la distance de 20 km. Les enfants âgés de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent.

2.3. Pour les groupes de l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports (EPGS), cette marche compte comme « marche » de l'examen à option s'ils sont conduits par un moniteur reconnu.

3. Distinctions

3.1. Indépendamment de la catégorie et de la distance choisies, les participants qui terminent la marche pour la première fois reçoivent la médaille de la Journée romande de marche. Les détenteurs de cette médaille reçoivent une palme; à leur cinquième marche, ils obtiendront une distinction particulière.

4. Catégorie civile

4.1. Les sociétés de sport et de jeunesse, les établissements d'instruction et de formation professionnelle, les groupes de famille et d'entreprise, les associations et les organisations telle que l'EPGS, les jeunes tireurs et les cadets, les routiers et les éclaireurs sont admis à la marche.

4.2. Les groupes mixtes sont autorisés, ainsi que les groupes comprenant des adultes, des adolescents et des enfants sous réserve du chiffre 2.2.

4.3. Les groupes adoptent une tenue propre et décente. Ils disposent au minimum d'un sac de montagne par groupe et se munissent de vêtements contre la pluie.

4.4. Le port de drapeaux et fanions — un par groupe — aux couleurs de la Confédération, des cantons et des communes est recommandé. Banderoles et pancartes sont interdites.

5. Inscriptions

5.1. Le paiement de la taxe d'inscription effectué par groupe de marche jusqu'au 24 avril 1967 au moyen d'un bulletin (compte de chèques postaux 10-24873) est seul valable.

Sur demande, le bureau de la division mécanisée 1, caserne, 1000 Lausanne (tél. 021 / 24 64 61) enverra des formules d'inscription supplémentaires.

Vasa 1969!

Vasa, nom prestigieux évoquant une course de fond de 86 km. à travers les forêts et les lacs suédois! Quel est le skieur de fond qui n'a pas rêvé une fois de pouvoir participer à cette fête reine du ski, qui voit un départ en masse de plus de 6000 skieurs de fond, allant de la classe internationale au touriste endurant, et réalisant des temps s'échelonnant entre 4 h. 35 et 12 h. 30! Pour permettre la réalisation de ce rêve, nous lançons l'opération Vasa 69. Comme l'aventure coûte cher et exige une préparation aussi bien physique que morale, nous proposons le **programme suivant**:

1. Un voyage avion en Suède pour mars 1969. Durée: une dizaine de jours, avec participation à la Vasa et visite du Nord. **Coût prévisible: Fr. 800.—**. A cet effet, nous prévoyons **une épargne mensuelle de Fr. 30.—** dès janvier 1967.
2. Ce projet concerne tout skieur de fond, qu'il soit skieur de compétition ou touriste, jeune (âge minimum: 18 ans) ou vétéran. Il permettrait de grouper un certain nombre de « purs » en Suisse romande, de les mettre en contact les uns avec les autres, de prévoir des entraînements collectifs régionaux, de se donner enfin rendez-vous pour courir à travers notre Jura et participer à certaines courses locales.
3. Ce groupement des skieurs de fond (il y en a!), l'envie de remettre ses lattes, l'obligation de reprendre un entraînement régulier et bénéfique, la création de nouveaux liens d'amitié, la perspective d'une aventure commune, tout cela nous apparaît comme le plus important du projet. La course elle-même viendrait alors couronner des contacts et une préparation de plus de deux ans.

Si vous vous intéressez à Vasa 69, il vous suffira de faire parvenir votre inscription, avec noms, prénoms, année de naissance, adresse exacte, No de téléphone privé et bureau à: J.-C. Gilliéron, EFGS, 2532 Macolin, BE.

Course d'orientation

Cours pour moniteurs et débutants

Date: Samedi 15 avril 1967.

Lieu: La Coudre, Neuchâtel.

Participation: Ouverte à tous ceux qui s'intéressent à la CO.

Direction-Organisation: Association neuchâteloise d'athlétisme et Association cantonale neuchâteloise de gymnastique.

Programme:

Avec les coureurs:

Lecture de carte (exercices pratiques).

Estimation de distances en course.

Course aux points en 1 heure (score).

Avec les moniteurs:

Enseignement de la CO à des débutants.

Choix de postes.

Organisation d'une course aux points pour les coureurs-débutants.

Les coureurs ou moniteurs romands qui désireraient participer à l'un ou l'autre de ces cours s'annonceront chez Jean-François Mathez, 2063 Fenin (NE) qui leur enverra les renseignements nécessaires.

Cours central 1967

Organisé par la Commission de l'ANEP pour la course d'orientation, ce cours aura lieu les 20 et 21 mai 1967 à Macolin. Il verra la constitution de groupes d'experts, de spécialistes pour l'établissement de cartes de CO, et de moniteurs pour l'enseignement et l'entraînement. Nous espérons que les participants romands seront en nombre suffisant pour former, comme en 1966, une classe de langue française et traceurs de parcours. Une communication est parvenue aux associations. Inscription tout de suite au secrétariat de l'ANEP.